

**26.—Accroissement naturel et taux pour 1.000 habitants, par province
et par sexe, 1941, 1951, et 1961-1963 (fin)**

Province ou territoire et année	Excédent des naissances sur les décès	Taux pour 1,000 habitants	Hommes		Femmes	
			Nombre	Taux pour 1,000 hommes	Nombre	Taux pour 1,000 femmes
Yukon (fin).....1962	472	31.5	247	29.4	225	34.1
.....1963	418	27.9	190	22.6	228	34.5
Territoires du Nord-Ouest.....1951	365	22.8	164	18.2	201	28.7
.....1961	855	37.2	409	31.9	446	43.8
.....1962	825	34.4	403	30.3	422	39.4
.....1963	895	37.3	441	33.2	454	42.4
Canada.....1941¹	140,678	12.2	67,323	11.4	73,355	13.1
.....1951	255,269	18.2	124,354	17.5	130,915	18.9
.....1961	334,715	18.4	161,694	17.5	173,021	19.2
.....1962	325,994	17.6	157,011	16.7	168,983	18.4
.....1963	318,400	16.8	152,964	16.0	165,436	17.7

¹ Sans Terre-Neuve et sans le Yukon ni les Territoires du Nord-Ouest.

Le taux d'accroissement naturel est plus élevé chez les femmes que chez les hommes dans toutes les provinces, à cause du taux de décès plus élevé chez les hommes. Dans les provinces de l'Ouest particulièrement, la proportion d'hommes par rapport aux femmes parmi la population entière est plus élevée qu'ailleurs au Canada, ce qui tend en soi à diminuer le taux d'accroissement naturel. Au Canada, pays dont la population est plutôt jeune et où l'immigration a eu lieu sur une très haute échelle, un excédent d'hommes est à prévoir; cependant, le taux d'accroissement naturel plus élevé chez les femmes peut réduire peu à peu cet excédent. La population totale comptera éventuellement un excédent de femmes,—comme c'est le cas dans la plupart des pays d'Europe,—à moins que l'immigration n'élève de nouveau la proportion d'hommes ou que la mortalité masculine diminue considérablement.

Accroissement naturel dans les agglomérations urbaines.—Le classement des naissances et des décès selon la résidence permet de calculer l'accroissement naturel des agglomérations urbaines; les chiffres des agglomérations de 20,000 habitants et plus paraissent au tableau 2, pp. 262-264.

Section 5.—Mariages et divorces

Sous-section 1.—Mariages*

En 1963, la nuptialité brute au Canada s'est établie à 6.9 pour 1,000 habitants, soit le taux le moins élevé depuis 1934. Les taux provinciaux ont varié de 6.4 pour 1,000 habitants en Île-du-Prince-Édouard à 7.2 en Alberta et au Nouveau-Brunswick.

Le tableau 27 donne le nombre de mariages et la nuptialité au Canada et par province pour 1941, 1951 et les trois années consécutives 1961 à 1963, ainsi que les pourcentages d'épouses et d'époux selon le lieu de naissance. Au Canada en général, plus de 83 p. 100 des époux en 1963 étaient nés au Canada et plus de 69 p. 100 dans la province du mariage; près de 87 p. 100 des épouses étaient nées au Canada et 75 p. 100 dans la province où elles se sont mariées. Pendant les années d'après-guerre jusqu'en 1959, un nombre grandissant de mariages étaient entre personnes nées à l'étranger, à cause de l'immigration intense de jeunes personnes. Toutefois, depuis 1959, la proportion d'époux de naissance étrangère a

* Voir les comparaisons internationales à la Section 7, pp. 300-301.